

28 NOV. 2025

### COMMUNIQUE

Portant ouverture du concours d'admission d'élèves maistrances sur titre  
à l'Ecole de la Marine nationale (EMAN), session 2026.

#### **L'Etat-major général des Armées communique :**

Le recrutement sur titre des élèves maistrances devant constituer la 6<sup>e</sup> promotion de l'Ecole de la Marine nationale (EMAN), s'effectuera par voie de concours prévu au mois d'octobre 2026 selon un calendrier fixé par le Chef d'état-major général des Armées, dès parution de l'Arrêté fixant la liste des candidats autorisés à concourir.

#### **I- CONDITIONS D'ADMISSION**

Le concours est ouvert aux jeunes sénégalais des deux sexes, civils et militaires servant pendant la dure légale (PDL), remplissant les conditions suivantes :

- être de nationalité sénégalaise ;
- être âgé de 18 ans au moins et de 25 ans au plus à la date du 31 décembre 2025
- satisfaire aux conditions générales de recrutement dans les Armées ;
- être titulaire d'un Brevet de technicien supérieur (BTS) dans l'un des domaines ciblés ou de tout diplôme admis en équivalence ;
- être célibataire sans enfant ;
- être reconnu apte physiquement par un médecin militaire.

Le profil médical minimum exigé est le suivant :

S	I	G	Y	C	O	P
2	2	2	4	3	2	2

#### **II- COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE**

Le dossier de candidature comprend :

- une demande manuscrite adressée au ministre des Forces armées ;
- une autorisation du chef d'état-major général des Armées pour les candidats militaires ;
- une copie légalisée du diplôme de BTS ;
- une copie légalisée du certificat de nationalité sénégalaise ;
- un extrait du casier judiciaire n°3 datant de moins de trois mois ;
- un certificat de bonne vie et mœurs ;
- un certificat de résidence ;
- deux extraits d'acte de naissance datant de moins de trois mois ;
- trois (03) photos d'identité récentes ;
- un certificat de visite médicale de moins de trois mois, délivré par un médecin militaire et comportant le SIGYCOP minimum requis ;
- une enveloppe timbrée portant l'adresse exacte et le numéro de téléphone du candidat ;

Les dossiers complets et conformes de candidature devront être déposés **au plus tard le vendredi 7 août 2026** dans les bureaux de garrison des zones militaires qui sont chargés de les faire parvenir directement à l'EMAN, camp militaire « Général Mountaga DIALLO » de Bel Air, **au plus tard le vendredi 14 août 2026**.

Le commandant de l'Ecole de Marine nationale (COMEMAN) désignera une commission de centralisation et de vérification des dossiers de candidature. Celle-ci est

chargée, sous la coordination du COMEMAN, de transmettre la liste des candidats dont les dossiers sont jugés conformes à la Division Gestion Formation de l'Etat-major général des Armées **au plus tard le vendredi 11 septembre 2026**.

La liste des candidats autorisés à concourir sera fixée par arrêté du Ministre des Forces armées au vu du procès-verbal de dépouillement.

Cette liste sera affichée dans les bureaux de garnison des zones militaires. Elle tient lieu de convocation.

Les candidats se présenteront les jours du concours munis de leur pièce d'identité.

### **III- EPREUVES DU CONCOURS**

#### **a)- épreuves physiques de présélection :**

Les épreuves physiques se dérouleront, sous la responsabilité du Commandant de zone militaire n°1, au Camp général Idrissa Fall, les **samedi 03 et dimanche 04 octobre 2026** et seront subies par l'ensemble des candidats (toutes options). Elles portent sur les disciplines suivantes :

- Course de 1 000 m ;
- Course de 100 m ;
- Grimper à la corde ;
- Saut en longueur ou en hauteur ;
- Lancer poids.

Sport : coefficient 2.

Le barème est donné en annexe I.

Tout candidat ayant eu une moyenne générale inférieure à 05/20 à l'ensemble des épreuves ou ayant abandonné à l'une d'entre elle, est éliminé.

La liste des candidats admissibles à subir les épreuves écrites et d'entretien avec le jury sera arrêtée par l'Etat-major général des Armées et diffusée à l'issue.

#### **b)- épreuves générales écrites :**

Elles se dérouleront les **samedi 17 et dimanche 18 octobre 2026** à Dakar et porteront sur les matières ci-après :

- des épreuves écrites d'instruction générale du niveau du baccalauréat et de deux épreuves de spécialité du niveau de BTS conformément à l'annexe II ;
- des épreuves pratiques d'aptitude physique dont le barème est fixé en annexe III.

Pour le général d'armée Mbaye CISSE,  
Chef d'état-major général des Armées.

#### **Et par délégation**

Le général de division Magatte NDIAYE,  
Sous-chef d'état-major général des Armées.



**BAREME DES EPREUVES PHYSIQUES DU CONCOURS D'ADMISSION D'ELEVES  
MAISTRANCES A L'ECOLE DE LA MARINE NATIONALE (EMAN)  
SESSION 2026**

**GARCONS**

Note/20	100m	1000m	Hauteur	Longueur	Poids 05kg	Grimper 05m
20	11"00	3'00"	1m 67	6m 00	12m 00	6"0
19	11"2	3'02"	1m 65	5m 90	11m 80	6"5
18	11"3	3'05"	1m 63	5m 80	11m 60	7"0
17	11"4	3'08"	1m 61	5m 70	11m 40	7"5
16	11"5	3'10"	1m 59	5m 60	11m 20	8"0
15	11"6	3'12"	1m 57	5m 50	11m 00	8"5
14	11"7	3'15"	1m 55	5m 40	10m 80	9"0
13	11"8	3'18"	1m 53	5m 30	10m 60	9"5
12	11"9	3'20"	1m 51	5m 20	10m 40	10"0
11	12"0	4'25"	1m 49	5m 10	10m 00	10"5
10	12"2	3'30"	1m 47	5m 00	09m 80	11"0
09	12"4	3'35"	1m 45	4m 90	09m 60	11"0
08	12"6	3'40"	1m 43	4m 80	09m 40	12"0
07	12"8	3'45"	1m 41	4m 70	09m 20	13"0
06	13"0	3'50"	1m 39	4m 60	09m 00	14"0
05	13"2	3'55"	1m 37	4m 50	08m 80	5 m
04	13"4	4'00"	1m 35	4m 40	08m 60	4 m
03	13"6	4'05"	1m 33	4m 30	08m 40	3 m
02	13"8	4'10"	1m 31	4m 20	08m 20	2 m
01	13"9	4'15"	1m 29	4m 10	08m 00	1 m
00						

**FILLES**

Note/20	100m	1000m	Hauteur	Longueur	Poids 03kg	Grimper 05m
20	13"6	4'10"	1m 43	5m 00	09m 50	12"0
19	13"8	4'15"	1m 41	4m 80	09m 30	12"5
18	13"9	4'20"	1m 39	4m 70	09m 10	13"0
17	14"0	4'25"	1m 37	4m 60	08m 90	13"5
16	14"1	4'30"	1m 35	4m 50	08m 70	14"0
15	14"2	4'35"	1m 33	4m 40	08m 50	14"5
14	14"4	4'40"	1m 31	4m 30	08m 30	15"0
13	14"6	4'45"	1m 29	4m 20	08m 10	15"5
12	14"8	4'50"	1m 27	4m 10	07m 90	16"0
11	15"0	4'55"	1m 25	4m 00	07m 70	17"0
10	15"1	5'00"	1m 23	3m 90	07m 50	18"0
09	15"2	5'05"	1m 21	3m 80	07m 30	19"0
08	15"4	5'10"	1m 19	3m 70	07m 10	20"0
07	15"6	5'15"	1m 17	3m 60	06m 90	21"0
06	15"8	5'20"	1m 15	3m 50	06m 70	5 m
05	15"9	5'25"	1m 13	3m 40	06m 50	4 m
04	16"0	5'30"	1m 11	3m 30	06m 30	3 m
03	16"1	5'35"	1m 09	3m 20	06m 10	2 m 50
02	16"2	5'40"	1m 07	3m 10	05m 90	2 m
01	16"4	5'45"	1m 05	3m 00	05m 00	1 m 50
00						

Tout candidat ayant une moyenne inférieure à 05/20 à l'ensemble des épreuves est éliminé. En conséquence, il ne sera pas autorisé à se présenter aux épreuves d'instruction générale.

Le nombre d'essais dans chaque épreuve est limité à trois.

Pour l'épreuve du lancer, le poids de la boule est de cinq kilogrammes.

**NATURE DES EPREUVES D'INSTRUCTION GENERALE DU CONCOURS  
D'ADMISSION D'ELEVES MAISTRANCES A L'ECOLE DE LA MARINE NATIONALE  
(EMAN), SESSION 2026**

**FRANÇAIS**

Cette épreuve de quatre heures consistera en une composition sur un sujet d'intérêt général faisant appel à partir d'une question simple à la culture, au jugement et à l'aptitude du candidat à s'exprimer avec clarté et ordre. La connaissance de l'orthographe, la qualité d'expression, la correction et l'élégance du style seront prises en considération pour la notation de cette épreuve.

**ANGLAIS**

Cette épreuve se fera sous la forme d'un thème et d'une version avec la traduction d'un texte traitant d'un sujet d'ordre général de l'Anglais vers le Français et vice-versa pour juger le niveau de maîtrise de l'anglais général des candidats.

**CONNAISSANCES GENERALES**

Cette épreuve se fera sous la forme d'une liste de trente (30) questions visant à tester la culture générale des candidats notamment dans la connaissance des institutions de la République, du domaine maritime sénégalais et de tout autre sujet d'intérêt citoyen et militaire.

**NB:** Toute note inférieure à 06/20 en Français et dans une épreuve de spécialité est éliminatoire.

---3353

28 NOV. 2025

ANNEXE III AU COMMUNIQUE N° \_\_\_\_\_ /EMGA/RH/DGF DU \_\_\_\_\_  
LISTE DES EPREUVES ET COEFFICIENTS POUR LE CONCOURS D'ADMISSION  
D'ELEVES MAISTRANCES A L'ECOLE DE LA MARINE NATIONALE, SESSION 2026

Chaque épreuve est notée sur 20 et affectée d'un coefficient comme défini ci-dessous :

EPREUVES	DUREE	COEFFICIENT
<b>EPREUVES COMMUNES</b>		
Français	03H 00	2
Anglais	02H 00	2
Connaissances générales	02 H 00	1
<b>SPECIALITE</b>		
Option électrotechnique	Electrotechnique	03H 00
	Automates programmables	03H 00
Option électronique	Electronique numérique	03H 00
	Microcontrôleur	03H 00
Option mécanique	Maintenance	03H 00
	Technicien	03H 00
<b>EPREUVES SPORTIVES</b>		
<ul style="list-style-type: none"><li>- Course de 1 000 m</li><li>- Course de 100 m</li><li>- Grimper à la corde</li><li>- Saut en longueur ou en hauteur</li><li>- Lancer de poids</li></ul>		2
<b>ENTRETIEN</b>		
ENTRETIEN ORAL		4